



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUES-AFRICAINE



INSTITUT NATIONAL DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



MINISTÈRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
PROMOTION DES PME



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS RÉGIONAL

OMPI/PI/JU/ABJ/23/INF/1
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : 10 OCTOBRE 2023

Atelier sous-régional OMPI-OAPI-UEMOA-INPI-MCIPPME sur la gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des pays de l'espace OAPI et d'autres pays africains francophones

organisé par

l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France

et

le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Ministère du commerce, de l'industrie et de promotion des petites et moyennes entreprises (MCIPPME)

10 et 11 octobre 2023, Abidjan, Côte d'Ivoire

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Le 10 octobre 2023

9 h 00 – 9 h 30 **Allocutions de bienvenue**

9 h 30 – 10 h 30 **Thème 1 Le cadre juridique relatif aux moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle**

9 h 30 – 9 h 50 • L'Accord sur les ADPIC et les traités de l'OMPI pertinents

Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI

9 h 50 – 10 h 15 • L'Accord de Bangui révisé

Conférencier : M. Maurice Batanga, Directeur des affaires juridiques, de la coopération et des questions émergentes, OAPI

10h15 – 10h30 • L'Union économique et monétaire ouest-africaine

Conférencier : M. Donikpo Kone, Chef de la Division de la Culture, UEMOA

10 h 30 – 12 h 30 **Thème 2 Marques**

10 h 30 – 10 h 50 • La nullité de la marque
- Les conditions de l'action en nullité
- La mise en œuvre de l'action en nullité
- La décision de l'action en nullité

Conférencier : M. Brou Bertin Kouassi, Conseiller à la Cour de cassation de Côte d'Ivoire, Abidjan

10 h 50 – 11 h 20 • Le risque de confusion
- Identité et similarité de signes et services
- Besoin de preuve
- Appréciation du risque de confusion
- Marque complexe

Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongué, Magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé

11 h 20 – 11 h 50 • Contrefaçon
- La notion de contrefaçon de marque
- La typologie des actes de contrefaçon de marque
- Les exceptions au droit exclusif du titulaire de la marque

Conférencière : Maître Hasna Louze, Avocate au Barreau de Paris

11 h 50 – 12 h 30 • Table ronde

Modératrice : Mme Eun-Joo Min, Directrice, Institut judiciaire de l'OMPI

Participants : Tous les juges participant à l'atelier

12 h 30 – 14 h 00 Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 00 **Thème 3 Dessins et modèles industriels**

- Dessins et modèles remplissant les conditions requises
 - Notion de nouveauté
- Appréciation de l'atteinte
- Preuve pesant sur le demandeur

Conférencier : M. Maurice Batanga, Directeur des Affaires juridiques, de la coopération et des questions émergentes, OAPI, Yaoundé

15 h 00 – 15 h 20 Pause-café

15 h 20 – 17 h 00 **Thème 4 Droit d'auteur et droits voisins**

- 15 h 20 – 15 h 50
- Conditions de protection
 - Contenu du concept
 - Preuve de l'originalité
 - Titularité des droits
 - La détermination de l'auteur de l'œuvre
 - Œuvres plurales

Conférencier : M. Ibrahima Sarr, Président, Tribunal d'Instance de Gossas

- 15 h 50 – 16 h 20
- Reproduction non autorisée de l'œuvre
 - La constatation des actes de contrefaçon
 - Les moyens soulevés en défense

Conférencière : Maître Hasna Louze, Avocate au Barreau de Paris

16 h 20 – 17 h 00 • Table ronde

Modératrice : Mme Eun-Joo Min, Directrice, Institut judiciaire de l'OMPI

Participants : Tous les juges participant à l'atelier

Le 11 octobre 2023

9 h 00 – 9 h 45

Thème 5 Rôle de l'appareil judiciaire dans la promotion d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création

9 h 00 – 9 h 20

- L'action de l'OMPI avec les autorités judiciaires et les outils mis à disposition par l'Institut judiciaire de l'OMPI

Conférencière : Mme Eun-Joo Min, Directrice, Institut judiciaire de l'OMPI

9 h 20 – 9 h 45

- Promouvoir le respect de la PI – Pour une approche équilibrée de l'application des DPI

Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OAPI

9 h 45 – 10 h 45

Thème 6 Brevets

Conférencier : M. André Roland, Juge de formation technique, Tribunal fédéral des brevets, St. Gall

10 h 45 – 11 h 05

Pause-café

11 h 05 – 12 h 00

Thème 7 Mesures probatoires des atteintes aux DPI et saisie-description

11 h 05 – 11 h 30

- Expérience à l'international

Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OAPI

11 h 30 – 12 h 00

- Expérience dans l'espace OAPI

Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongué, Magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé

- **Session de questions et réponses**

Modérateur : Mme Dominique Bess, Spécialiste des questions de propriété intellectuelle. OAPI

12 h 30 – 14 h 00

Pause déjeuner

- 14 h 00 – 15 h 00 **Thème 8 Mesures correctives civiles : Injonctions et dommages-intérêts**
- 14 h 00 – 14 h 30 • La pratique dans l'espace OAPI
 - Les injonctions
 - Les dommages et intérêts
- Conférencier : M. Ibrahima Sarr, Président, Tribunal d'Instance de Gossas
- 14 h 30 – 15 h 00 • La pratique à l'international
- Conférenciers : M. André Roland, Juge de formation technique, Tribunal fédéral des brevets, St. Gall
- M. Xavier Vermandele Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI
- 15 h 00 – 15 h 30 **Thème 9 Mise à l'écart des circuits commerciaux des biens portant atteintes aux DPI**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI
- 15 h 30 – 15 h 50 Pause-café
- 15 h 50 – 16 h 20 **Thème 10 Procédures et sanctions pénales**
- Conférencier : M. Brou Bertin Kouassi, Conseiller à la Cour de cassation de Côte d'Ivoire, Abidjan
- 16 h 20 – 16 h 50 **Thème 11 Mesures alternatives de règlement des différends**
- Conférencière : Mme Eun-Joo Min, Directrice, Institut judiciaire de l'OMPI
- 16 h 50 – 17 h 20 **Thème 12 Session de questions et réponses**
- Modérateur : M. Yves Ngoubeyou, Conseiller, Division pour l'Afrique, Secteur du développement régional et national, OMPI
- 17 h 20 **Clôture**

[Fin du document]